



Communauté de communes Armagnac Adour
Route d'Aquitaine - 32400 RISCLE
Conseil communautaire du 18 mars 2019

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 11 mars 2019

Secrétaire de séance :

Mr Philippe BARATAULT (Aignan)

Date d'affichage : 11 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 20h30 le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Salle de la Tour à Termes d'Armagnac, sous la présidence de Monsieur Michel PETIT, Président.

Nombre de conseillers en exercice :

44

Nombre de conseillers présents :

35

Nombre de pouvoirs :

0

Nombre de votants :

35

Présents : Mesdames et Messieurs Petit, Baratault, Lagarde, Navarre, Payros, Duclos, Berguerie, Aragnouet, Dagieux, Pasian, Cagnasso, Ducournau, Fauqué, Baudé, Jelonch, Darroux, Fitan, Terrain, Boué, Lajus, Flogny, Bastrot, Michel, Coomans, Clot, Ducasse, Biau, Boueilh, Daste, Perissé, Bocq, De Olivera, Menvielle, Thomas, Deluc.

Absents excusés : Mesdames Casabonne-Pujolle, Renaudin, Cauzette, Messieurs, Lartigolle, Castets, Broqua, Franchetto, Dufau, Capmartin, Darrieux, Granier.

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 11 février 2019

- **Finances**
 - Comptes administratifs 2018, Comptes de gestion 2018, Affectation des résultats
 - Débat d'Orientation Budgétaire 2019
 - Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget 2019
 - Intégration du résultat d'investissement du Syndicat Scolaire intercommunal de Dému Margouet Séailles.
 - Attribution de compensation Riscle-Cannet

- **Personnel** :
 - Modification du tableau des emplois : création emploi agent technique

- **Loisirs, culture, tourisme** :
 - Programme culturel 2019

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Philippe Baratault est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 11 février 2019

M. le Président propose de valider le compte-rendu du dernier conseil communautaire, lequel est adopté à l'unanimité.

Finances

-Vote des comptes Administratifs 2018

Les membres du conseil communautaire, réunis sous la présidence de Monsieur Jelonch Christian, après s'être fait présenter les comptes votent le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

-compte administratif budget général :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 074 521,88
	Réalisé :	891 652,10
	Reste à réaliser	805 243,00

Recettes	Prévu :	2 074 521,88
	Réalisé :	846 954,83
	Reste à réaliser	14 274,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	5 260 848,15
	Réalisé :	4 089 168,61
Recettes	Prévu :	5 291 154,58
	Réalisé :	5 354 655,38

**Résultat de clôture
de l'exercice**

Investissement :	-44 697,27
Fonctionnement :	1 265 486,77
Résultat global :	1 220 789,50

-Compte administratif 2018 « Energies renouvelables »

Investissement

Dépenses	Prévu :	20 753,65
	Réalisé :	1 998,00

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

Recettes	Prévu :	23 678,65
	Réalisé :	23 678,20

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	7 930,00
	Réalisé :	6 228,35

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

Recettes	Prévu :	7 930,33
	Réalisé :	8 444,81
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	21 680,20
Fonctionnement :	2 216,46
Résultat global :	23 896,66

-Compte Administratif 2018 de la Zone Artisanale de Mauranche.

Investissement

Dépenses	Prévu :	49 529,76
	Réalisé :	49 529,76

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

Recettes	Prévu :	49 529,76
	Réalisé :	32 394,16

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	54 930,68
	Réalisé :	37 795,08
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	76 123,66
	Réalisé :	60 508,66
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-17 135,60
Fonctionnement :	22 713,58
Résultat global :	5 577,98

-Compte Administratif 2018 de la Zone Artisanale de Saint Germé.

Investissement

Dépenses	Prévu :	299 742,24
	Réalisé :	299 742,24

Reste à réaliser : 0,00

Recettes	Prévu :	299 742,24
	Réalisé :	171 950,44
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	353 655,83
	Réalisé :	225 864,03

Reste à réaliser : 0,00

Recettes	Prévu :	353 655,83
	Réalisé :	201 575,86
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-127 791,80
Fonctionnement :	-24 288,17
Résultat global :	-152 079,97

-Approbation du compte de gestion , du compte de gestion « Energies Renouvelables», des comptes de gestion des zones artisanale de Mauranche et de Saint-Germé,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les budgets annexes accompagnés des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 et des budgets annexes

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la Communauté et du compte de gestion du receveur

Le conseil communautaire :

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire
 - 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

-Affectation des résultats 2018 du budget principal

Le Conseil Communautaire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :	631 920,67
- un excédent reporté de :	633 566,10
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	1 265 486,77
- un déficit d'investissement de :	44 697,27
- un déficit des restes à réaliser de :	790 969,00
Soit un besoin de financement de :	835 666,27

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉ- DENT	1 265 486,77
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	835 666,27
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	429 820,50
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉ- FICIT	44 697,27

-Affectation des résultats 2018 du budget principal des Energies Renouvelables.

Le Conseil Communautaire sou la Présidence de Mr Christian Jelonch, après avoir approuvé le compte administratif 2018,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un déficit de fonctionnement de :	698,87
- un excédent reporté de :	2 915,33
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 216,46
- un excédent d'investissement de :	21 680,20
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	21 680,20

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉ- DENT	2 216,46
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	2 216,46
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EX-	21 680,20

CÉDENT

-Affectation des résultats 2018 de la Zone Artisanale Mauranche.

Le Conseil Communautaire sou la Présidence de Mr Christian Jelonch, après avoir approuvé le compte administratif 2018,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	0,00
- un excédent reporté de :	22 713,58
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	22 713,58
- un déficit d'investissement de :	17 135,60
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	17 135,60

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	22 713,58
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉ- SERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	22 713,58
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	17 135,00

-Affectation des résultats de la Zone Artisanale de Saint Germé

Le Conseil Communautaire sous la Présidence de Mr Christian Jelonch, après avoir approuvé le compte administratif 2018,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :	27 698,00
--------------------------------------	-----------

- un déficit reporté de :	51 986,17
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	24 288,17
- un déficit d'investissement de :	127 791,80
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	127 791,80

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : DÉFICIT	24 288,17
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : Déficit	24 288,17
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit	127 791,80

Le débat d'orientation budgétaire.

M. Jelonch présente le contexte « contraint » dans lequel le budget primitif 2019 doit être élaboré.

Tout d'abord *le contexte externe* :

- Un environnement politique international toujours incertain (le Brexit et l'impact du NO DEAL, la politique commerciale américaine, les difficultés en Allemagne et en Italie, le terrorisme dans le monde, ...)

- *Un contexte économique et social reste fragile en France.*

- Prévisions de la croissance du PIB pour 2019 à +1.1 % pour la France, (revue à la baisse par le BCE)
- L'inflation est estimée à 1.2% pour 2019.
- Les taux d'intérêt sont toujours aussi bas.
- Malgré les 5 milliards d'euros de baisse de prélèvements sur les particuliers, la question du pouvoir d'achat est devenue un vrai « boulet politique » .

- La baisse des charges patronales, issue de la transformation du CICE, va jouer à plaen en 2019.
- Le big-bang des retraites (réforme des 42 régimes actuels) est anxiogène.
- La consultation citoyenne lancée mi-janvier sur la fiscalité, les services publics, la transition écologique et la démocratie participative va-t-elle calmer l'agitation sociale et changer les choses ?
- La nécessité d'accélérer les réformes structurelles est toujours d'actualité (cf dette publique et déficit public).
-

-La baisse drastique et continue des dotations :

34 378 en 2014

94 429 supplémentaires en 2015

94 429 supplémentaires en 2016

46 063 supplémentaires en 2017

Le cumul pour l'exercice 2018 s'élève à 269 299 euros

Le cumul pour l'exercice 2019 s'élève à 269 299 euros

Le cumul pour les 6 ans d econtribuion au redressement des finances publiques se chiffre à 1 194 318 euros pour la CCAA.

-les obligations en matière d'accessibilité.

-La réforme de la taxe d'habitation constitue une incertitude

-La mise en œuvre de la compétence GEMAPI peut soulever des interrogations.

Ensuite **le contexte interne** :

- La confirmation de « l'effet ciseau » : les charges de fonctionnement vont augmenter plus vite en 2018 que les produits de fonctionnement.

- La nécessité de poursuivre le rééquilibrage du budget annexe de la ZA de Saint-Germé : subvention de 27698 euros sur 10 ans.

- L'obligation de prévoir une marge de manœuvre liée à l'engagement de caution des financements de l'EHPAD : garantie annuelle de 23843 euros (8.792 euros sur 35 ans et 15.051 euros sur 40 ans) soit 10% du montant des prêts.

- La difficulté d'utiliser le levier fiscal en 2018. (+8% taxes ménages en 2016 et +1%CFE en 2016.)

Les orientations stratégiques pour 2019 :

-Définir la capacité à investir en 2019 en euros :

-Recettes globales	5 100 000
-Dépenses globales fonctionnement	4 220 000
-Résultat reporté	440 000

-Résultat de l'exercice 2019	406 000
-Remboursement en capital des emprunts	192 200
-CAF nette prévisionnelle	213 800
-CAF nette au minimum à 15 % des dépenses d'équipement brut (hs subventions) soit	
une enveloppe TTC possible de	1 425 333
+ subventions notifiées pour 2019	349 700
-maxi budget global investissement pour 2019 (hs restes à réaliser)	1 775 033

Il convient donc de prioriser les projets pour l'année 2019.
Un tableau de projets envisagés est présenté et une discussion s'ensuit

-Intégration du résultat d'investissement du Syndicat Scolaire intercommunal de Dému Margouet Séailles.

Monsieur le président informe le conseil que lors de la reprise des résultats à la clôture du Syndicat Scolaire Intercommunal de Dému Margouet Séailles le résultat d'investissement ne nous a pas été communiqué.

En effet les résultats de fonctionnement ont bien été repris dans les comptes de la CCAA, mais le résultat d'investissement lui n'a été intégré.

Aussi Monsieur le Président propose d'intégrer en investissement ce résultat positif de 35.18 €, ce qui modifie l'affectation 2017 au budget 2018 ainsi :

Déficit d'investissement reporté avant intégration (001) (délibération du 5/11/2018)	148 878.73 €
Intégration du résultat d'investissement positif du SII	35.18 €
Résultat reporté au 001 (déficit)	148 843.55 €

-Attribution de compensation des communes de Riscle et Cannet

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les communes de Riscle et Cannet ont créé une commune nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2019. Après avoir interrogé les services de l'Etat, il s'avère que si les deux communes sont situées dans le périmètre de l'EPCI, si aucun transfert de charges n'a eu lieu et si l'EPCI ne souhaite pas modifier l'attribution de compensation par une autre révision (libre, individualisée

ou unilatérale) l'attribution de compensation découle de l'addition des attributions de compensation des deux communes membres.

Aussi Monsieur le Président propose que l'attribution de la commune nouvelle de Riscle soit ainsi calculée :

Une attribution positive pour Riscle de 132 292. 18 €

Une attribution négative pour Cannet de 11 180.18 €

Soit une attribution positive de 121 112.00 €

Après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent à l'unanimité le nouveau montant des attributions de compensation.

Personnel

- Modification du tableau des emplois : création emploi d'agent technique

Le président informe l'assemblée de la nécessité de recruter un agent sur un emploi d'agent technique pour une durée hebdomadaire de 8 heures.

Les fonctions rattachées à cet emploi seraient les suivantes : réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.

Il propose de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2019 pour intégrer les modifications demandées.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité,

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil communautaire le 11 février 2019,

DECIDENT :

-de fixer les effectifs du personnel comme suit à compter du 1^{er} avril 2019:

Emploi	Effectif	Durée hebdomadaire de travail	Fonctions	Cadre d'emploi
Directeur Général des services	1	35,00 H	Encadrement des services appartenant à la communauté de communes	Attachés Territoriaux
Responsable des ressources humaines	1	35,00 H	Gestion du personnel	Rédacteurs territoriaux

Assistant de gestion financière, budgétaire et comptable	1	35,00 H	Elaboration, suivi et exécution des décisions budgétaires.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant administratif chargé de la commande publique	1	35,00 H	Préparation et suivi des marchés publics, gestion des écoles	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant administratif chargé de la communication, du transport et du tourisme	1	35,00 H	En charge de la communication, du service du transport, du tourisme, gestion administrative de l'école de musique.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	35,00 H	Accueil, secrétariat et gestion administrative.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	35,00 H	Référent des agents de restauration et de ménage. En charge du suivi et des besoins de la formation professionnelle, assistance tâches services ressources humaines et finances.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Responsable voirie et bâtiments	1	35,00H	Conception, gestion, réalisation et suivi des dossiers de voirie+ gestion des bâtiments.	Technicien Territorial
Agent technique polyvalent	1	35,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, assurer la surveillance et l'exécution de travaux dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Technicien Territorial
Agent technique	1	35,00 H	Aide technique apportée au chef de service : conception de plans, conception de documents techniques (gestion autorisations de voirie...), gestion technique et administrative des marchés publics voirie et bâtiments, planification des travaux.	Adjoints techniques Territoriaux
Agent technique	1	16,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Agents de maîtrise Territoriaux
Agent technique	1	8,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Adjoints techniques Territoriaux
Coordonnateur Enfance Jeunesse	1	35,00 H	Coordination de l'ensemble des services de la petite enfance, enfance et jeunesse.	Animateurs Territoriaux

Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE multi sites et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	25,00 H	Responsable de l'animation de l'accueil jeunes	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	17,95 H	Animation en périscolaire, extrascolaire et multi accueil	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	27,00 H	Animation périscolaire, entretien des locaux, distribution des repas	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	11,00 H	Animation en périscolaire et en extrascolaire	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur du centre multi accueil	1	35,00 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Directeur du centre multi accueil	1	23,13 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Responsable RAM	1	17,00 H	Organisation du relais assistantes maternelles et participation à la rédaction et la mise en œuvre du projet d'établissement, accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, conseil et orientation des parents employeurs, animation de temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants

Auxiliaire de puériculture	1	33,00 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	29,50 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	29,50 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Educateur sportif	1	8,25 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives
Educateur sportif	1	13,50 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	33,60 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, entretien des locaux,	Agents spécialisés des écoles maternelles

			aide à la prise des repas au multi-accueil	
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
Agent des écoles	1	19,00H	Aide à la prise des repas, entretien des locaux, animation périscolaire, accompagnement des enfants.	Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent de restauration	1	35,00 H	Préparation des repas, élaboration des menus, service, entretien des locaux à la cantine du collège.	Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent des écoles	1	28,62 H	Préparation des repas, achats, élaboration des menus, service, entretien des locaux, animation périscolaire et extrascolaire	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	18,82 H	Surveillance des enfants et encadrement des enfants durant le temps scolaire et périscolaire.	Adjointes techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	31,00 H	Confection des repas, achats, élaboration des menus, animation périscolaire	Adjointes techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	6,64 H	Accompagnement le midi des élèves de l'école élémentaire vers la cantine du collège de Riscle.	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	25,00 H	Surveillance des enfants à la cantine animation périscolaire et extrascolaire, entretien des locaux.	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	22,83 H	Aide à la préparation des repas au collège, entretien des locaux	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	12,55 H	Aide à la préparation des repas au collège, livraison et aide à la prise des repas, entretien des locaux.	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	13,92 H	Entretien des locaux, aide à la prise des repas, animation périscolaire	Adjointes techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	32,50 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation extrascolaire	Adjointes techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	19,00 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation périscolaire	Adjointes techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	25,00 H	Entretien des locaux, surveillance des	Adjointes techniques

			élèves pendant le temps périscolaire	Territoriaux
Agents des écoles	1	15,30 H	Entretien des locaux, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	12,00 H	Entretien des locaux, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	7,46 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	11,41 H	Aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	8,74 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	17,86 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	19,26 H	Surveillance des enfants à la cantine, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Professeur de musique	1	5,00 H	Enseignement artistique, piano.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,00 H	Enseignement artistique, saxophone.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,50 H	Enseignement artistique, clarinette	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Directeur école de musique	1	10,00 H	Direction, enseignement artistique, flûte et formation musicale.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,25 H	Enseignement artistique, guitare.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	3,00 H	Enseignement artistique, percussions	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,00 H	Enseignement artistique, tuba, trombone	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	3,50 H	Enseignement artistique, trompette et cor	Assistants Territoriaux d'enseignement

				artistique
Professeur de musique	1	6,50 H	Enseignement artistique, formation musicale	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique

- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et les charges sociales s'y rapportant aux chapitres prévus à cet effet.

Loisirs, culture, tourisme.

-Programme culturel 2019

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que la CCAA exerce la compétence « accompagnement à la diffusion artistique, par le soutien aux associations, ciblées par le schéma culturel intercommunal, présentant un programme culturel annuel bénéficiant du dispositif d'aides de la Région Occitanie ou éligibles aux crédits de l'Union Européenne ».

Ce projet de programme culturel a pour but de favoriser l'accès aux habitants et aux jeunes du territoire, aux activités culturelles (musique, théâtre, festivals,...) et de proposer une offre artistique et culturelle pluridisciplinaire et durable. La CCAA soutient les acteurs et les associations qui visent à pérenniser les activités culturelles par l'achat de prestations culturelles.

Au regard de ces critères définis dans le cadre du schéma culturel de territoire et des demandes déposées, la commission Loisirs, Culture, Tourisme réunie le 12 mars 2019, propose d'attribuer les montants ci-dessous :

- COMITE DE LA FETE DES FLEURS : 4 200 €
 - ACADEMIE MEDIEVALE ET POPULAIRE DE TERMES : 4 000 €
 - ASSOCIATION SPIRALE : 8 500 €
 - OMERGRAPHIE (Médiathèque) : 1 200 €
 - LES AMIS DU PACHERENC DE LA SAINT SYLVESTRE : 1 200 €
 - SWING MANOUCHE : 2 400 €
 - FESTILIVRES : 3 000 €
 - LES ATTRACTEURS ETRANGES (Festival Les moissons d'été) : 1 500 €
 - LA CHRYSALIDE : 500 €
- Soit un total de : 26 500 €.

Aussi, une demande de subvention va être déposée auprès du Pays Val d'Adour accompagnée du plan de financement suivant :

Budget prévisionnel de l'opération :

Salaires contractuels école de musique :..... 35 000 €

Prestations culturelles :26 500 €

Total projet :61 500 €
Recettes école de musique :9 000 €
Assiette éligible.....52 500 €
Subvention leader sollicitée.....20 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité :

- D'attribuer les montants aux différents prestataires cités ci-dessus, sous réserve que la manifestation ait lieu et que les dossiers comportent toutes les pièces justificatives demandées.
- D'autoriser Monsieur le Président à demander une subvention auprès du Pays Val d'Adour et à effectuer les démarches administratives et à signer tous documents s'y rapportant.

La séance est levée à 23H20.